

Info-Flash

Santé Sécurité

Environnement

Jeudi 21 décembre 2023
Numéro 2023-SSE 18

⇒ Fonds chaleur ou comment solliciter un financement de son projet d'équipement de production de chaleur ou de froid renouvelable ?

Afin de présenter un bilan de ses actions, l'ADEME a publié le 16 octobre 2023 une plaquette de présentation du Fonds Chaleur. **L'objectif de ce Fonds est d'encourager le remplacement d'installations utilisant des énergies fossiles par des équipements de production de chaleur et de froid renouvelables, possiblement couplés à des réseaux de chaleur et de froid.**

Pour ce faire, l'ADEME peut accompagner les entreprises et les collectivités de 3 façons :

- **le conseil : orienter les porteurs de projets dans leur choix ;**
- **l'accompagnement des études préalables : attribuer des financements dès la phase de conception des projets ;**
- **le financement de projets : attribuer des aides à l'investissement.**

Le montant du financement peut atteindre jusqu'à 65 % du coût total de l'installation et/ou de l'étude de faisabilité. Le Fonds Chaleur a été augmenté de 40 % en 2021 et 2022 pour atteindre 520M€. Ce montant a été reconduit en 2023.

Depuis sa création en 2009, l'ADEME via le Fonds chaleur a accompagné 7 145 entreprises, dont 2 376 projets de bois-biomasse et 2 091 projets solaires thermiques.

Pour plus de précisions : <https://fondschaleur.ademe.fr/>

⇒ Publication INRS : évaluer les risques d'exposition professionnelle au radon

Les entreprises doivent s'interroger sur la **présence de radon dans les lieux de travail et intégrer dans leur document unique** l'évaluation des risques professionnels liés à l'exposition à ce gaz radioactif naturel.

L'INRS fait le [point](#) sur l'obligation d'évaluation du risque d'exposition au radon dans les locaux de travail situés en sous-sol ou rez-de-chaussée de bâtiments, sur les modalités de mesurage de l'activité volumique de radon dans l'air, mais également sur les actions pour réduire l'exposition des travailleurs.

⇒ Comprendre les effets sur la santé du travail de nuit : vidéo de l'INRS

L'INRS a mis en ligne [une vidéo](#) sur le travail de nuit **qui explique les risques de celui-ci sur la santé et la sécurité des travailleurs, et les conséquences sur leur qualité de vie.**

Le travail de nuit n'est pas sans risque pour la santé. En effet, le travail de nuit a des conséquences sur les rythmes biologiques, sociaux et familiaux pouvant entraîner des répercussions sur la santé. Comprendre pourquoi le travail de nuit a des effets sur la santé est l'une des premières étapes pour les prévenir.